Modalités de location de la Salle Culturelle de Guenrouët

Afin de valider votre réservation, merci de nous retourner au plus vite :

- la convention
- une attestation d'assurance valide à la date de l'évènement (responsabilité civile)
- le règlement de la salle à l'ordre du Trésor Public (encaissé après la date de la location).

Vous pouvez prendre contact avec le service communication-locations pour faire une visite.

Restant à votre disposition pour tout renseignement,

Cordialement,

Nelly TISSERANT Service Communication-Locations

Tél: 02 40 87 74 40

E-mail: communication-locations@guenrouet.fr